

FEDOM

Commission Mer



DÉBUT

10/08/2026

FIN

10/08/2028

DURÉE

2 ans

RÉUNIONS

4

MISSION DE L'INSTANCE

- Défendre les enjeux de la desserte maritime, des infrastructures portuaires et de la logistique - Promouvoir le développement de l'économie bleue (pêche, nautisme, croisière, énergies marines, aquaculture...) - Traiter les sujets environnementaux maritimes (sargasses, pollution, protection des littoraux...) - Porter les positions des entreprises ultramarines sur la réglementation maritime européenne

ENJEUX

Les Outre-mer représentent 97 % du domaine maritime national et 87 % de la biodiversité française. La commission œuvre au développement économique du secteur maritime dans le respect de l'environnement et la valorisation raisonnée de ses ressources.

VOTRE RÔLE AU SEIN DU MANDAT

ENGAGEMENTS

- Participer aux réunions (visio et/ou présentiel) de la Commission Mer de la FEDOM.

ÉLIGIBILITÉ

- Être adhérent MEDEF Guyane
- Être à jour de cotisation

PROFIL RECHERCHÉ

Être adhérent MEDEF Guyane. Professionnel actif dans le secteur maritime, portuaire, de la pêche ou du nautisme. Connaissance des enjeux économiques et environnementaux liés à la mer en Guyane. Intérêt pour les politiques maritimes nationales et européennes. Capacité à représenter les intérêts des entreprises guyanaises dans ce secteur.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU

—

PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation
- CV